



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

développement économique

Question écrite n° 63876

Texte de la question

M. Jean-Jacques Urvoas attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur l'agenda régional 2009 qu'Eurostat, l'office statistique européen, vient de publier. Il confirme les nombreuses entraves au développement territorial qui subsistent dans notre pays, et qui handicapent fortement nos régions par rapport à leurs homologues européennes. C'est ainsi qu'aucune d'entre elles n'affiche un taux d'emploi supérieur à 70 %, conformément à l'objectif de Lisbonne. Plus grave encore, le PIB par habitant de toutes les régions françaises a diminué entre 2001 et 2006. Il lui demande dès lors s'il ne serait pas plus judicieux, plutôt que de s'employer consciencieusement à en limiter l'essor, de leur donner enfin les moyens de leurs ambitions, comme l'ont déjà fait l'ensemble des grands pays européens, à l'exception du nôtre.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Urvoas](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63876

Rubrique : Régions

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 novembre 2009, page 10789

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)